



BARÈME DES HONORAIRES TRANSACTION

#1 – Mandats exclusifs	
0 à 50 000 €	5 000€
50 001 € à 100 000 €	9%
100 001 € à 200 000 €	6%
200 001 € à 400 000 €	5%
400 001 € à 600 000 €	4%
600 001 € à 800 000 €	3%
Plus de 800 001 €	2%
Stationnements	3 000€
Résidences Services	12% TTC

#1 – Mandats simples	
0 à 50 000 €	5 000€
50 001 € à 100 000 €	9,50%
100 001 € à 200 000 €	6,50%
200 001 € à 400 000 €	5,50%
400 001 € à 600 000 €	4,50%
600 001 € à 800 000 €	3,50%
Plus de 800 001 €	2,50%
Stationnements	3 000€
Résidences Services	12% TTC

Les agences concernées par le barème #1

Toutes les agences Nexity Paris
Nexity Boulogne
Nexity Bourg La Reine
Nexity Montrouge
Nexity Paris Bureaux Commerces

Valeur à partir du 01/01/2018. Honoraires de négociation, à la charge du Vendeur portant sur des immeubles à usage commercial ou d'habitation et sur les terrains à bâtir (TVA à 20% comprise). Honoraires calculés à partir du prix principal (prix net vendeur auquel s'ajoute le montant des honoraires charge vendeur). Barème additionnel par tranches cumulatives.

VENDRE

www.nexity.fr



BARÈME DES HONORAIRES TRANSACTION

#2 – Mandats exclusifs	
0 à 50 000 €	5 000€
50 001 € à 100 000 €	9%
100 001 € à 150 000 €	6,50%
150 001 € à 200 000 €	5%
200 001 € à 400 000 €	3,50%
Plus de 400 001 €	3%
Stationnements	3 000€
Résidences Services	12% TTC

#2 – Mandats simples	
0 à 50 000 €	5 000€
50 001 € à 100 000 €	9,50%
100 001 € à 150 000 €	7%
150 001 € à 200 000 €	5,50%
200 001 € à 400 000 €	4%
Plus de 400 001 €	3,50%
Stationnements	3 000€
Résidences Services	12% TTC

Les agences concernées par le barème #2

SUD OUEST :

Nexity Agen
Nexity Angoulême
Nexity Arcachon
Nexity Bayonne
Nexity Bordeaux
Nexity Brive
Nexity Colomiers
Nexity Dax
Nexity Guéret
Nexity Saint Martin De Ré
Nexity La Rochelle
Nexity Libourne
Nexity Limoges
Nexity Méribourg
Nexity Pau
Nexity Royan
Nexity Saint Palais
Nexity Talence
Nexity Toulouse
Nexity Tulle

MEDITERRANEE :

Nexity Aix En Provence
Nexity Alès
Nexity Avignon
Nexity Cagnes sur Mer
Nexity Cannes
Nexity Digne Les Bains
Nexity La Grande Motte
Nexity La Fare les Oliviers
Nexity La Foux d'Allos
Nexity Marseille
Nexity Montpellier
Nexity Nice
Nexity Nîmes
Nexity Orange
Nexity Pelissanne
Nexity Saint Aygulf
Nexity Saint Raphael
Nexity Saint Tropez
Nexity Salon De Provence
Nexity Sète
Nexity Sisteron

Valeur à partir du 01/01/2018. Honoraires de négociation, à la charge du Vendeur portant sur des immeubles à usage commercial ou d'habitation et sur les terrains à bâtir (TVA à 20% comprise). Honoraires calculés à partir du prix principal (prix net vendeur auquel s'ajoute le montant des honoraires charge vendeur). Barème additionnel par tranches cumulatives.

VENDRE

www.nexity.fr



BARÈME DES HONORAIRES TRANSACTION

#3 – Mandats exclusifs		#3 – Mandats simples	
0 à 50 000 €	5 000€	0 à 50 000 €	5 000€
50 001 € à 100 000 €	6,50%	50 001 € à 100 000 €	7%
100 001 € à 150 000 €	4,50%	100 001 € à 150 000 €	5%
150 001 € à 200 000 €	4%	150 001 € à 200 000 €	4,50%
200 001 € à 400 000 €	3,50%	200 001 € à 400 000 €	4%
Plus de 400 001 €	3%	Plus de 400 001 €	3,50%
Stationnements	2 500€	Stationnements	2 500€
Résidences Services	12% TTC	Résidences Services	12% TTC

Les agences concernées par le barème #3

IDF :

Nexity Auxerre
Nexity Bois Colombes
Nexity Brunoy
Nexity Cergy
Nexity Chantilly
Nexity Clichy
Nexity Compiègne
Nexity Creil
Nexity Créteil
Nexity Franconville
Nexity Le Chesnay
Nexity Le Pré Saint Gervais
Nexity Livry Gargan
Nexity Longjumeau
Nexity Melun
Nexity Montigny Le Bretonneux
Nexity Nogent sur Marne
Nexity Poissy
Nexity Rosny Sous-Bois
Nexity Saint Clément
Nexity Saint Michel Sur Orge
Nexity Val d'Europe
Nexity Versailles
Nexity Vincennes

ACE :

Nexity Aix Les Bains
Nexity Annecy
Nexity Avoriaz
Nexity Chambéry
Nexity Chamonix
Nexity Clermont-Ferrand
Nexity Courchevel
Nexity Grenoble
Nexity Issoire
Nexity Les Deux Alpes
Nexity Lyon
Nexity Meylan
Nexity Moutiers
Nexity Thonon Les Bains
Nexity Vichy
Nexity Villard De Lans
Nexity Villefranche Sur Saône
Nexity Voiron
Nexity 3 Vallées
Nexity Belfort Montbéliard
Nexity Besançon
Nexity Chalon sur Saône
Nexity Dijon
Nexity Dole
Nexity Lons Le Saunier
Nexity Morez
Nexity Vesoul

NORD OUEST :

Nexity Angers
Nexity Bernay
Nexity Cabourg
Nexity Cherbourg
Nexity Concarneau
Nexity Dieppe
Nexity La Roche sur Yon
Nexity Le Mans
Nexity Lille
Nexity Montargis
Nexity Nantes
Nexity Orléans
Nexity Quimper
Nexity Rennes
Nexity Rouen
Nexity Sables d'Olonne
Nexity St Valéry en Caux
Nexity Tours
Nexity Valenciennes
Nexity Vannes
Nexity Villers Sur Mer
Nexity Yvetot
Nexity Colmar
Nexity Haguenau
Nexity Metz
Nexity Mulhouse
Nexity Nancy
Nexity Obernai
Nexity Reims
Nexity Sélestat
Nexity Strasbourg

Valeur à partir du 01/01/2018. Honoraires de négociation, à la charge du Vendeur portant sur des immeubles à usage commercial ou d'habitation et sur les terrains à bâtir (TVA à 20% comprise.). Honoraires calculés à partir du prix principal (prix net vendeur auquel s'ajoute le montant des honoraires charge vendeur). Barème additionnel par tranches cumulatives.

VENDEUR

www.nexity.fr



BARÈME GESTION LOCATIVE

« HABITATION » & « BUREAU/COMMERCE/LOCAL »

Prix TTC / taux de TVA en vigueur : 20 %⁽¹⁾ - Barème applicable au 01/01/2018 – Paris / Ile de France

TAUX DE GESTION COURANTE (applicable sur les montants quittancés sauf stipulation contraire du mandat)	Autres mandats	ESSENTIEL	SECURITE * (assurance incluse)	TOUT INCLUS Commerce
Détermination en fonction du montant quittancé (loyers, charges, taxes) charges comprises et TTC / mois	Voir dans le contrat en vigueur	7 % HT 8,4 % TTC	9,5 % HT 11,4 % TTC	De 8,5 % à 9,5 % HT soit 10,2 % à 11,4 % TTC

PRESTATIONS ANNEXES RÉALISÉES POUR LE COMPTE DU MANDANT - Tarifs TTC

Gestion comptable et financière				
> Etablissement et envoi des comptes rendus de façon trimestrielle par courrier	4 € par CRG			
> Etablissement et envoi des comptes rendus de façon mensuelle par courrier	12 € par CRG			
> Envoi des comptes rendus de façon trimestrielle ou mensuelle (par voie dématérialisée)				
> Règlement des factures et taxes pour le compte du mandant		Inclus		Inclus
> Etablissement du décompte de fin de location				
> Etablissement des quittancements / gestion des encaissements				
> Etablissement des acomptes	10 € par acompte	Habitation / Inclus Commerce / 10 € par acompte		
> Établissement de l'aide à la déclaration des revenus fonciers par lot	100 €			
> Etablissement de l'aide à la déclaration des revenus fonciers – immeuble entier / SCI	vacation(s)			
> Etablissement de l'aide à la déclaration de TVA (forfait annuel) – lot isolé	200 €			Inclus
> Etablissement de l'aide à la déclaration de TVA (forfait annuel) – immeuble entier	400 €			
> Etablissement de l'aide à la déclaration de TVA (forfait annuel) – immeuble mixte	600 €			
> Répartition des fonds disponibles en cas de SCI	vacation(s)			
> Frais pour dépôt de garantie non conservé par le mandataire (vérification délais de restitution, relance simple et recommandée, suivi correspondances etc...) à chaque entrée de locataire			100 €	
Gestion administrative HABITATION				
> Signature de tous les actes d'administration				Inclus
> Signature et résiliation de tous contrats, notamment MRH, PNO, en cas de travaux souscrire la police D.O.				
> Gestion des attestations d'assurance du locataire (relance simple et recommandée)		Inclus		
> Information faite au bailleur du congé reçu par le locataire				
> Demande de signification du congé au locataire (vente ou reprise du bien par le bailleur)/hors frais d'huissier	1 vacation			
> Honoraires de rédaction d'actes pour chaque partie bailleur et locataire (avenant et renouvellement)	250 € pour chaque partie			Inclus
> Organisation de la réalisation de l'état des lieux par un tiers	1 vacation			
> Photocopie (tarif à la feuille à la charge du demandeur)	0,30 €			
> Suivi administratif du dossier (expert, sapiteur etc...)	vacation(s)			Inclus
> Frais archivage annuel (par lot principal)	10 €			
> Frais de remboursement de papeterie	12 € par trimestre			
> Traitement du retour archives – mandat en cours	20 €			
> Monopropriété : gestion du remplacement du gardien/employé de l'immeuble	vacation(s)			
> Monopropriété : honoraire par fiche de paie	20 €			
> Monopropriété : visite de l'immeuble (selon fréquence à déterminer avec le mandant)	vacation(s)			
> Clôture du mandat suite à sa résiliation				
> Permis de louer : réalisation des démarches administratives auprès des mairies et EPCI	1 vacation			
Gestion administrative COMMERCE/BUREAU/LOCAL				
> Représentation du mandat lors de la signature de tous les actes de disposition				
> Organisation de la signature des actes de disposition pour le mandant	vacation(s)			Inclus
> Détermination de la valeur locative des locaux				
> Rédaction des actes (avenants à bail, déspecialisation...) HORS LOCATION et CESSION	350 €			
> Délivrance du congé au preneur (mandater l'huissier)	vacation(s)			
> Organisation de la commercialisation des locaux				Inclus
Gestion technique, travaux et réparations				
> Alerte du propriétaire sur la nécessité de faire exécuter tous travaux autres que l'entretien courant ainsi que les diagnostics réglementaires et les travaux afférents				Inclus
> Visite du bien à faire préalablement à l'état des lieux de sortie	Habitation/110 € Commerce /vacation(s)			Inclus
> Honoraires de réalisation de l'état des lieux de sortie			Habitation : 3 €/m2 – Commerce : vacation(s)	
> Suivi de travaux et menues réparations jusqu'à 250 € HT			Inclus	
> Suivi de travaux / sinistres à partir de 251 € HT et jusqu'à 2000 € HT, prise de mesures conservatoires			1 vacation	
> Suivi de travaux / sinistres à partir de 2001 € HT (% du montant HT des travaux)			6 %	
> Suivi financier (paiement et comptabilisation) de travaux décidés par le mandant			vacation(s)	
> Contrôle de l'exécution des travaux réalisés par le locataire				
> Gestion des lots occupés par le propriétaire ou non remis en location			100 € / an	
> Bien en VEFA : assistance ou représentation du propriétaire à la livraison + suivi de la levée de réserves ⁽²⁾			vacation(s)	Inclus
> Assistance du mandant dans la réalisation de tout diagnostic (prestataires hors groupe)				
> Honoraires de constitution, de suivi de dossier en vue de l'obtention d'un prêt ou d'une subvention			vacation(s)	



BARÈME GESTION LOCATIVE « HABITATION » & « BUREAU/COMMERCE/LOCAL »

Prix TTC / taux de TVA en vigueur : 20 %⁽¹⁾ - Barème applicable au 01/01/2018 – Paris / Ile de France

PRESTATIONS ANNEXES (SUITE)	Autres mandats	ESSENTIEL	SECURITE * (assurance incluse)	TOUT INCLUS Commerce
Gestion représentations et procédures				
> Gestion et suivi du précontentieux (relance, mise en demeure)		Inclus		
> Constitution d'un dossier huissier/avocat (propriétaire sans assurance loyer impayé)		210 €		
> Gestion et suivi du contentieux (commandement d'huissier, procédure par avocat, assignation, saisie de commissions, conclusion d'un protocole d'accord, exécution de toute décision ayant force exécutoire...)		vacation(s)		Inclus
> Gestion de tous les sinistres dégâts des eaux (+ mesures conservatoires), hors suivi des travaux				
> Gestion de tous les autres sinistres (+ mesures conservatoires), hors suivi des travaux		vacation(s)		
> Représentation ou nommer un représentant du mandant aux assemblées générales des copropriétaires (hors syndicat de copropriété géré par Nexity) et les associations de locataires		vacation(s) ⁽³⁾		Inclus
Gestion des garanties locatives				
> Paiement des primes d'assurance pour le compte du mandant / Gestion des indemnisations			Inclus	
> Déclaration et suivi des sinistres pour le compte du mandant				
> VISALE (création, gestion de l'espace personnel, suivi sinistre etc...)		vacation(s)		

DIVERS - Tarifs TTC

A la charge du propriétaire

Vacation avant 18 H (heures ouvrables)	110 €
après 18 H (hors heures ouvrables)	140 €

A la charge du locataire

	HABITATION	BUREAU / COMMERCE / LOCAL
Traitement des chèques impayés	Frais bancaires réels	
Mise en demeure (hors baux loi 1989)	52 €	
Avenant et actes à la demande du preneur		350 €
Contrôle des travaux		vacation(s)
Déplacements infructueux		

GESTION DU BAIL (BUREAU/COMMERCE/LOCAL)

	HONORAIRES HT ET TTC / A la charge du preneur
> Renouvellement du bail (suivi de la procédure, rédaction de l'avenant)	Mini de 800 € HT (960 € TTC) ou 5 % HT (6 % TTC) (4)
> Rédaction et envoi de la demande de révision triennale, suivi de la procédure et modification des valeurs de quittancement, avenant	Mini de 300 € HT (360 € TTC) ou 5 % HT (6 % TTC) (4)
> Cession (subrogation, déplacement, représentation du mandant)	Mini de 600 € HT (720 € TTC) ou 5 % HT (6 % TTC) (4)

LOCATION HABITATION	Honoraires TTC Part Bailleur	Honoraires TTC Part Locataire	LOCATION BUREAU/COMMERCE/LOCAL	Honoraires HT et TTC A la charge du preneur
Logement non meublé / meublé (y compris dans résidence étudiante) et annexes	selon article 5 de la Loi du 6 juillet 1989		Locaux commerciaux	
Honoraires d'entremise et négociation en vue de la location (4)	8,40 %		Honoraires : Honoraires de rédaction d'actes	Mini de 800 € ou 5 % (6) Entre 25 % et 30 % HT (30 et 36 % TTC) (7)
Honoraires d'organisation de la visite / constitution du dossier candidat / rédaction du bail (5)	12 € zone très tendue 10 € zone tendue 8 € zone non tendue	12 € zone très tendue 10 € zone tendue 8 € zone non tendue	+ Honoraires variables de commercialisation	
Honoraires de réalisation de l'état des lieux d'entrée (5)	3 €	3 €	Honoraires d'état des lieux	Coût de la prestation
Autres locaux	hors Loi du 6 juillet 1989 - Montant par partie		Locaux professionnels	
Honoraires : Honoraires fixes	160,50 €		Honoraires : Honoraires de rédaction d'actes	Mini de 800 € ou 5 % (6) Entre 25 % et 30 % HT (30 et 36 % TTC) (7)
> + Honoraires variables (4)	8,50 %		+ Honoraires variables de commercialisation	
Honoraires d'état des lieux	55 €		Honoraires d'état des lieux	Coût de la prestation

* Applicable également au mandat SERENITE et PERFORMANCE

- (1) Taux actuel de TVA de 20%, étant précisé que ce taux est susceptible de modification conformément à la réglementation fiscale
- (2) Offerts pour les clients « Neuf Nexity » lorsque le bien est situé à moins de 25 kms de l'agence en charge de la commercialisation du programme concerné
- (3) Dès lors que celles-ci seraient tenues à moins de 50 kilomètres de l'agence Nexity Lamy
- (4) Prix exprimé en % calculé sur le loyer annuel HT hors charges
- (5) Conformément au décret 2014-890 du 01/08/2014 (article 2), prix exprimé en € TTC par m2 de surface habitable (article R 111-2 du CCH)
- (6) = loyer annuel HT HC x 5 %
- (7) = % calculé sur le loyer annuel HT HC



BARÈME GESTION LOCATIVE

« HABITATION » & « BUREAU/COMMERCE/LOCAL »

Prix TTC / taux de TVA en vigueur : 20 %⁽¹⁾ - Barème applicable au 01/01/2018 – **Autres régions**

TAUX DE GESTION COURANTE <i>(applicable sur les montants quittancés sauf stipulation contraire du mandat)</i>	Autres mandats	ESSENTIEL	SECURITE * <i>(assurance incluse)</i>	TOUT INCLUS Commerce
Détermination en fonction du montant quittancé (loyers, charges, taxes) charges comprises et TTC / mois	<i>Voir dans le contrat en vigueur</i>	7 % HT 8,4 % TTC	9,5 % HT 11,4 % TTC	De 8,5 % à 9,5 % HT soit 10,2 % à 11,4 % TTC

PRESTATIONS ANNEXES RÉALISÉES POUR LE COMPTE DU MANDANT - Tarifs TTC

Gestion comptable et financière				
> Etablissement et envoi des comptes rendus de façon trimestrielle par courrier	4 € par CRG			
> Etablissement et envoi des comptes rendus de façon mensuelle par courrier	12 € par CRG			
> Envoi des comptes rendus de façon trimestrielle ou mensuelle (par voie dématérialisée)				
> Règlement des factures et taxes pour le compte du mandant		Inclus		Inclus
> Etablissement du décompte de fin de location				
> Etablissement des quittancements / gestion des encaissements				
> Etablissement des acomptes	5 € par acompte	Habitation / Inclus Commerce / 5 € par acompte		
> Établissement de l'aide à la déclaration des revenus fonciers par lot	80 €			
> Etablissement de l'aide à la déclaration des revenus fonciers – immeuble entier / SCI	vacation(s)			
> Etablissement de l'aide à la déclaration de TVA (forfait annuel) – lot isolé	200 €			Inclus
> Etablissement de l'aide à la déclaration de TVA (forfait annuel) – immeuble entier	400 €			
> Etablissement de l'aide à la déclaration de TVA (forfait annuel) – immeuble mixte	600 €			
> Répartition des fonds disponibles en cas de SCI	vacation(s)			
> Frais pour dépôt de garantie non conservé par le mandataire (vérification délais de restitution, relance simple et recommandée, suivi correspondances etc...) à chaque entrée de locataire			50 €	
Gestion administrative HABITATION				
> Signature de tous les actes d'administration			Inclus	
> Signature et résiliation de tous contrats, notamment MRH, PNO, en cas de travaux souscrire la police D.O.				
> Gestion des attestations d'assurance du locataire (relance simple et recommandée)		Inclus		
> Information faite au bailleur du congé reçu par le locataire				
> Demande de signification du congé au locataire (vente ou reprise du bien par le bailleur)/hors frais d'huissier	1 vacation			
> Honoraires de rédaction d'actes pour chaque partie bailleur et locataire (avenant et renouvellement)	250 € pour chaque partie		Inclus	
> Organisation de la réalisation de l'état des lieux par un tiers	1 vacation			
> Photocopie (tarif à la feuille à la charge du demandeur)	0,30 €			
> Suivi administratif du dossier (expert, sapiteur etc...)	vacation(s)			Inclus
> Frais archivage annuel (par lot principal)	10 €			
> Frais de remboursement de papeterie	12 € par trimestre			
> Traitement du retour archives – mandat en cours	20 €			
> Monopropriété : gestion du remplacement du gardien/employé de l'immeuble	vacation(s)			
> Monopropriété : honoraire par fiche de paie	20 €			
> Monopropriété : visite de l'immeuble (selon fréquence à déterminer avec le mandant)	vacation(s)			
> Clôture du mandat suite à sa résiliation				
> Permis de louer : réalisation des démarches administratives auprès des mairies et EPCI	1 vacation			
Gestion administrative COMMERCE/BUREAU/LOCAL				
> Représentation du mandat lors de la signature de tous les actes de disposition				
> Organisation de la signature des actes de disposition pour le mandant	vacation(s)			Inclus
> Détermination de la valeur locative des locaux				
> Rédaction des actes (avenants à bail, déspecialisation...) HORS LOCATION et CESSION	350 €			
> Délivrance du congé au preneur (mandater l'huissier)	vacation(s)			
> Organisation de la commercialisation des locaux			Inclus	
Gestion technique, travaux et réparations				
> Alerte du propriétaire sur la nécessité de faire exécuter tous travaux autres que l'entretien courant ainsi que les diagnostics réglementaires et les travaux afférents			Inclus	
> Visite du bien à faire préalablement à l'état des lieux de sortie	Habitation/95 € Commerce /vacation(s)		Inclus	
> Honoraires de réalisation de l'état des lieux de sortie		Habitation : 3 €/m2 – Commerce : vacation(s)		
> Suivi de travaux et menues réparations jusqu'à 250 € HT		Inclus		
> Suivi de travaux / sinistres à partir de 251 € HT et jusqu'à 2000 € HT, prise de mesures conservatoires		1 vacation		
> Suivi de travaux / sinistres à partir de 2001 € HT (% du montant HT des travaux)		6 %		
> Suivi financier (paiement et comptabilisation) de travaux décidés par le mandant		vacation(s)		
> Contrôle de l'exécution des travaux réalisés par le locataire				
> Gestion des lots occupés par le propriétaire ou non remis en location		100 € / an		
> Bien en VEFA : assistance ou représentation du propriétaire à la livraison + suivi de la levée de réserves ⁽²⁾		vacation(s)		Inclus
> Assistance du mandant dans la réalisation de tout diagnostic (prestataires hors groupe)				
> Honoraires de constitution, de suivi de dossier en vue de l'obtention d'un prêt ou d'une subvention			vacation(s)	



BARÈME GESTION LOCATIVE « HABITATION » & « BUREAU/COMMERCE/LOCAL »

Prix TTC / taux de TVA en vigueur : 20 %⁽¹⁾ - Barème applicable au 01/01/2018 – **Autres régions**

PRESTATIONS ANNEXES (SUITE)	Autres mandats	ESSENTIEL	SECURITE * (assurance incluse)	TOUT INCLUS Commerce
Gestion représentations et procédures				
> Gestion et suivi du précontentieux (relance, mise en demeure)		Inclus		
> Constitution d'un dossier huissier/avocat (propriétaire sans assurance loyer impayé)		210 €		
> Gestion et suivi du contentieux (commandement d'huissier, procédure par avocat, assignation, saisie de commissions, conclusion d'un protocole d'accord, exécution de toute décision ayant force exécutoire...)		vacation(s)		Inclus
> Gestion de tous les sinistres dégâts des eaux (+ mesures conservatoires), hors suivi des travaux				
> Gestion de tous les autres sinistres (+ mesures conservatoires), hors suivi des travaux		vacation(s)		
> Représentation ou nommer un représentant du mandant aux assemblées générales des copropriétaires (hors syndicat de copropriété géré par Nexity) et les associations de locataires		vacation(s) ⁽³⁾		Inclus
Gestion des garanties locatives				
> Paiement des primes d'assurance pour le compte du mandant / Gestion des indemnisations			Inclus	
> Déclaration et suivi des sinistres pour le compte du mandant				
> VISALE (création, gestion de l'espace personnel, suivi sinistre etc...)		vacation(s)		

DIVERS - Tarifs TTC

A la charge du propriétaire

Vacation avant 18 H (heures ouvrables)	95 €
après 18 H (hors heures ouvrables)	135 €

A la charge du locataire

	HABITATION	BUREAU / COMMERCE / LOCAL
Traitement des chèques impayés	Frais bancaires réels	
Mise en demeure (hors baux loi 1989)	52 €	
Avenant et actes à la demande du preneur		350 €
Contrôle des travaux		vacation(s)
Déplacements infructueux		

GESTION DU BAIL (BUREAU/COMMERCE/LOCAL)

HONORAIRES HT ET TTC par partie (Propriétaire et preneur)

> Renouvellement du bail (suivi de la procédure, rédaction de l'avenant)	Mini de 800 € HT (960 € TTC) ou 5 % HT (6 % TTC) (4)
> Rédaction et envoi de la demande de révision triennale, suivi de la procédure et modification des valeurs de quittancement, avenant	Mini de 300 € HT (360 € TTC) ou 5 % HT (6 % TTC) (4)
> Cession (subrogation, déplacement, représentation du mandant)	Mini de 600 € HT (720 € TTC) ou 5 % HT (6 % TTC) (4)

LOCATION HABITATION	Honoraires TTC Part Bailleur	Honoraires TTC Part Locataire	LOCATION BUREAU/COMMERCE/LOCAL	Honoraires HT et TTC par partie (Propriétaire et preneur)
Logement non meublé / meublé (y compris dans résidence étudiante) et annexes	selon article 5 de la Loi du 6 juillet 1989		Locaux commerciaux	
Honoraires d'entremise et négociation en vue de la location (4)	8,40 %		Honoraires : Honoraires de rédaction d'actes	Mini de 800 € HT (960 € TTC) ou 5 % HT (6 % TTC) (6)
Honoraires d'organisation de la visite / constitution du dossier candidat / rédaction du bail (5)	12 € zone très tendue 10 € zone tendue 8 € zone non tendue	12 € zone très tendue 10 € zone tendue 8 € zone non tendue	+ Honoraires variables de commercialisation	15 % HT (18,8 %TTC) (7)
Honoraires de réalisation de l'état des lieux d'entrée (5)	3 €	3 €	Honoraires d'état des lieux	Coût de la prestation
Autres locaux	hors Loi du 6 juillet 1989 - Montant par partie		Locaux professionnels	
Honoraires : Honoraires fixes		130 €	Honoraires : Honoraires de rédaction d'actes	Mini de 800 € HT (960 € TTC) ou 5 % HT (6 % TTC) (6)
> + Honoraires variables (4)		8,00 %	+ Honoraires variables de commercialisation	15 % HT (18,8 % TTC) (7)
Honoraires d'état des lieux		55 €	Honoraires d'état des lieux	Coût de la prestation

* Applicable également au mandat SERENITE et PERFORMANCE

(1) Taux actuel de TVA de 20%, étant précisé que ce taux est susceptible de modification conformément à la réglementation fiscale

(2) Offerts pour les clients « Neuf Nexity » lorsque le bien est situé à moins de 25 kms de l'agence en charge de la commercialisation du programme concerné

(3) Dès lors que celles-ci seraient tenues à moins de 50 kilomètres de l'agence Nexity Lamy

(4) Prix exprimé en % calculé sur le loyer annuel HT hors charges

(5) Conformément au décret 2014-890 du 01/08/2014

(article 2), prix exprimé en € TTC par m2 de surface habitable

(article R 111-2 du CCH)

(6) = loyer annuel HT HC x 5 %

(7) = % calculé sur le loyer annuel HT HC

nexity.fr